

Service instructeur
Mission Europe

12^{ème} Commission - N° 2008/E 12e/03

Service consulté
Finances

BUDGET PRIMITIF 2008
MISSION EUROPE

Résumé : *Dans le cadre de la politique F01 "Aménagement du Territoire", le budget consacré à la Mission Europe en 2008 s'élève à 109 500€ au titre du fonctionnement. Ce rapport précise les actions prévues en 2008.*

La Mission Europe, mise en place en septembre 2005, a pour objectif de mieux faire connaître l'Union Européenne et ses possibilités de financements aux services du Conseil Général et d'avoir une vision globale de l'utilisation des fonds européens dans le Département. Pour ce faire, la Mission Europe s'appuie principalement sur un Réseau de Référénts Europe mis en place au sein de l'administration départementale et sur le Bureau Alsace de Bruxelles.

Je vous propose donc d'envisager dans le présent rapport les actions et les crédits relatifs à cette politique, détaillés dans les paragraphes suivants :

I - PROGRAMME F012 - « COOPERATION TRANSFRONTALIERE » :

Participation au Bureau Alsace de Bruxelles

Par l'intermédiaire de l'Association pour la Promotion de l'Alsace (APA-Service), le Département du Haut-Rhin participe au fonctionnement du Bureau Alsace, représentation des collectivités et chambres consulaires alsaciennes à Bruxelles. Cette structure est chargée, pour le compte de ses membres, du suivi des politiques communautaires, de la diffusion d'informations, de la représentation des intérêts de ses partenaires et de la prise de contact avec les représentants des institutions européennes. Elle aura désormais également un rôle de coordination des questions européennes traitées par ses membres.

Une convention triennale 2008-2010 commune à tous les partenaires financeurs du Bureau est en cours d'élaboration. Afin de répondre au mieux aux demandes de tous les membres, un poste supplémentaire sera créé. Par ailleurs, les contributions des 4 « grands » financeurs (Conseil Régional, Conseil Général du Bas-Rhin, Conseil Général du Haut-Rhin, CUS) font l'objet d'un « rééquilibrage ».

Les crédits inscrits sur cette ligne correspondent à cette participation départementale et s'élèvent à **70 000€** pour 2008.

II - PARTICIPATION ET ADHESION A DIVERS ORGANISMES :

Adhésion à l'Association Française du Conseil, des Communes et des Régions d'Europe (AFCCRE)

Cette association est un réseau de coordination, d'information et de conseil sur les politiques européennes ayant des incidences au niveau local, représentant les collectivités territoriales au niveau européen.

Il est proposé d'inscrire un montant de **5 000€**, en vue de la cotisation 2008 à cet organisme.

Participation au Centre d'Information sur les Institutions Européennes (CIIE)

Le Centre d'Information sur les Institutions Européennes est une association dont l'objet est d'informer le grand public sur l'Union européenne, ses programmes et ses politiques par la mise à disposition de brochures, la mise en place d'expositions, la réalisation d'animations scolaires, l'organisation de conférences-débats et la création d'outils pédagogiques

La subvention départementale permettra au CIIE de développer ses activités sur le territoire haut-rhinois.

Il est proposé d'inscrire un montant de **10 000€** sur cette ligne au titre de l'année 2008.

III - FONCTIONNEMENT DU RESEAU EUROPE :

Le budget total de fonctionnement de la Mission et du Réseau Europe pour 2008 s'élève à **24 500€**. Ces crédits témoignent de la volonté d'inscrire la réflexion européenne dans l'administration départementale et surtout de la volonté de mobiliser des financements européens, notamment à travers le Réseau des Référents Europe.

Ce total correspond aux crédits prévus pour les frais liés à la réponse à un ou plusieurs appels à projets européens, l'organisation de colloques et séminaires ainsi que pour le fonctionnement du Réseau (au total 12 000€), pour des prestations externes diverses (traduction, expertise...à hauteur de 11 500€) et à la publication d'actes ou de brochures spécifiques (1 000€).

Je vous propose d'inscrire au titre du Budget Primitif 2008 les crédits suivants :

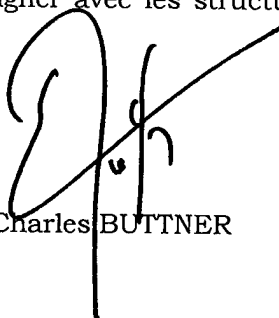
- 109 500€ en crédits de paiements au titre du fonctionnement

Ces inscriptions budgétaires sont ventilées conformément au tableau financier joint en annexe.

Je vous prie de bien vouloir donner délégation à la Commission Permanente :

- pour l'affectation des crédits et le suivi des activités de la Mission Europe et pour l'approbation des conventions (ou avenants) à signer avec les structures financées sur ces lignes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

BUDGET PRIMITIF 2008 -- MISSION EUROPE

Imputation		Opération	Total en €	Détails
Chapitre	Nature			
11	6185	Organisation de rencontres, visites, séminaires et fonctionnement du Réseau	12 000,00 €	organisation de rencontres à Bruxelles et Strasbourg organisation d'une exposition en mai 2008 (en lien avec le SAT) organisation de conférences et d'ateliers sur la politique et les fonds européens (réseau Europe + agents de développement/réseau de l'intercommunalité) réponse à un ou plusieurs appels à projet (domaines envisagés : social, environnement, culture) Défraiement, transport et hébergement des intervenants petits déjeuners de l'Europe + repas pris en commun avec le groupe des référents dans le cadre de "journées Europe" + frais de restauration pour les intervenants
11	62268	Prestations externes diverses - expertise	10 000,00 €	frais de traduction recours à un cabinet d'expert pour le montage d'un projet européen
11	62268	Prestations externes - transport	1 500,00 €	frais de transporteur lors d'un déplacement des référents
11	6236	Publications	1 000,00 €	brochures, actes
11	6281	Adhésion à l'AFCCRE	5 000,00 €	
65	6562	Participation au Bureau Alsace	70 000,00 €	
65	6562	Participation au CIIIE	10 000,00 €	